

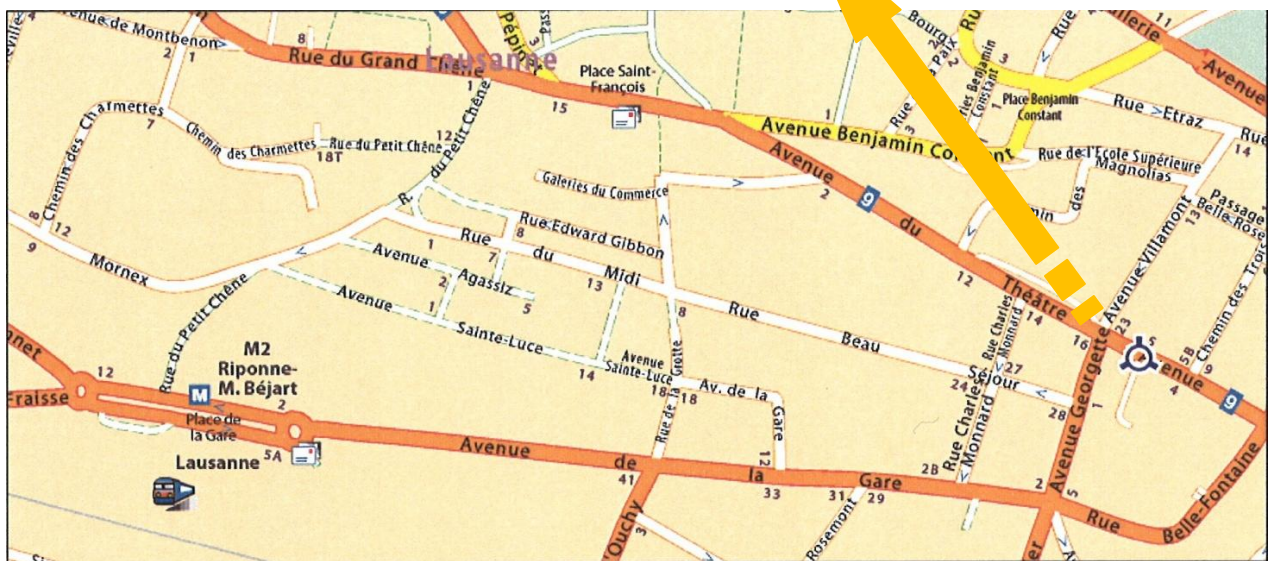
permanence

Information, écoute, partage

Les personnes concernées par l'épilepsie peuvent s'adresser à la permanence lorsqu'elles ont besoin d'informations, d'une adresse, d'un document, d'un coup de main ou simplement de parler de leur vécu, de partager des expériences, de poser des questions. La permanence est tenue par des personnes formées à l'écoute, parfois elles-mêmes atteintes d'épilepsie. Au besoin, la permanence oriente vers l'une des personnes ressources de la Fondation. L'anonymat est respecté sur demande.

Chaque jeudi de 10h à 15h

- téléphonez au **021 311 42 56**
- ou passez au bureau de Lausanne, avenue de Rumine 2 (rez-de-chaussée), proche de la gare (arrêt Georgette)



Renseignements du lundi au vendredi

info@epi-eclipse.ch

021 311 42 56

www.epi-eclipse.ch